

INSTALLATION D'UN DISJONCTEUR ECOLE EPP ANKADITOH



**AVENIR ET PARTAGE
MADAGASCAR**



SIMANDRE 71290

**ASSOCIATION
HUMANITAIRE
LOI 1901**

I. Présentation du projet

1. Titre du projet :

Installation d'un disjoncteur à l'école EPP (école primaire public) d'Ankaditoho.

2. Localisation exacte:

Ankaditoho-Marohoho

4° arrondissement

101 Antananarivo

Madagascar

3. Objectif du projet :

Les structures actuelles et notamment les écoles publiques subissent les intempéries qui provoquent de plus ou moins gros dégâts. La mairie de Tana qui est en charge de ces établissements priorise les besoins selon son budget. L'EPP d'Ankaditoho est un des établissements les plus atteints par ces dégâts et aujourd'hui il y a beaucoup à faire et la mairie ne peut pas prendre tout en charge pour ne pas léser les autres établissements.

L'urgence pour préserver la sécurité de l'établissement et surtout celle des enfants et des enseignants qui le fréquentent est l'installation du disjoncteur. Il existe un réel risque de court circuit tellement l'installation est vétuste et non sécurisée.

L'EPP qui devrait aussi vivre avec un budget comprenant les paiements d'écolage des enfants ne peut subvenir à ses besoins parce qu'il est fréquenté par des enfants d'un quartier des plus démunis de Tana. Cette année en 2010 seulement 100 parents sur 280 ont pu payer l'inscription de leurs enfants.

4. Origine du projet :

Quatre actions ont déjà été menées par APM auprès de cette école EPP au cours de deux missions :

- 2007 : dons de livres de bibliothèques et de livres scolaires,
- 2008 : dons de fournitures scolaires pour les élèves et de matériel pédagogique pour les enseignants (annexe I),
- 2008 : don financier de démarrage pour la réouverture de la cantine scolaire.
- 2010 : - achat et distribution d'un cahier par élève soit 680
- réhabilitation de la toiture (annexe II et III)

Ces 4 actions ont permis d'établir une confiance entre l'équipe pédagogique, la Communauté Urbaine de Tana et notre association.

C'est avec l'équipe pédagogique, la directrice des Affaires Scolaires et des Initiatives Sociales que nous avons priorisés les travaux.

II. Contexte du pays d'intervention :

1. National :

Madagascar est une grande île (587 040 km²) dans l'Océan Indien entre le continent africain sur sa côte ouest et de l'Ile de la Réunion sur sa côte est. La population est de 30 hab au km².

Madagascar est un pays plein de richesses terrestres (pierres précieuses, végétations,...).

L'agriculture avec l'élevage bovin et la pêche (75% des actifs) est la plus forte activité.

Pour l'industrie (textile/habillement, pêche, bois, traitement de l'information) il existe un retard technologique mais en voie de développement.

Depuis 1990 la mise en place d'une zone franche (les marchandises étrangères pénètrent librement, sans formalités ni paiement de droit), la normalisation des relations avec la France, une reprise d'aide et de l'investissement occidentaux ont permis une amélioration de l'activité à Madagascar.

Malgré cela, le taux de chômage est très élevé et les emplois sont très précaires. Les familles ne savent pas de quoi sera fait le lendemain !

La situation reste fragile et les problèmes structurels demeurent : sous-équipement, misère urbaine. Le revenu par habitant est le plus faible du monde, l'économie connaissant des crises successives.

Quelques chiffres :

- taux fécondité de 5,7 enfants/femme,
- taux de natalité de 42 %,
- taux de mortalité de 12%,
- taux de mortalité infantile très élevé de 7,6%,
- espérance de vie de 56 ans,
- population très jeune : 0-14 ans= 44 %, 15-64 ans= 52 %, + de 64 ans = 3 %.
- salaire mensuel maximum de 35€ pour un ouvrier en industrie.

2. Local :

Ankaditoho-Marohoho font partis du 4^oarrondissement d'Antananarivo la capitale. Ce sont des bidonvilles, le 1^oarrondissement le plus peuplé et le plus pauvre. Ceci est le résultat de l'exode rurale dans les villes.

La population est de 12 500 habitants composés de familles nombreuses sans emplois (+ de 50% de chômage) ou vivant d'emplois précaires (dockers, marchands de fruits et légumes, lessiveuses,...) et des mères de famille veuves ou abandonnées avec leurs enfants.

Ces familles habitent dans des maisons construites en terre (4 m² pour 6 personnes) à louer qui sont les moins chères de la ville mais inondables une fois par an pendant 3 mois durant la saison des pluies et cyclones et parce que les canalisations des rues sont non entretenues.

Le quartier est construit dans un environnement précaire sans aucun aménagement.

Des rizières aux abords de cet arrondissement ne sont plus cultivables, l'arrivée naturelle de l'eau a été détournée au profit des usines alentours. Elles servent d'aire de jeux pour les enfants qui parfois s'y noient et de lieu de pêche.

La plupart des enfants sont livrés à eux-même (700 enfants de 3 à 5 ans) parce qu'il n'existe pas de structures d'accueil en attendant leur scolarisation ou parce que les parents n'ont pas les moyens de financer les frais de scolarité.

Il existe actuellement deux écoles privées de classes primaires qui accueillent environ 600 enfants chacune et une école publique de classes primaires qui accueille 660 enfants.

La fréquentation de l'école par les élèves diminue au cours de l'année scolaire (75 % en début d'année et 51 % n fin

d'année).

III. Participants et moyens techniques du projet :

1. Les participants :

- l'équipe enseignants de l'EPP et la directrice,
- l'association APM Simandre France,
- la mairie d'Antananarivo avec la Direction des Affaires Scolaires et des Initiatives Sociales (annexe IV),
- l'entreprise Andriamihaja : Lot III E 1 D Mahamasima Sud 101 Antananarivo (annexes V).

3. Suivi des travaux :

- la mairie pour l'autorisation d'action, pour le contrôle du respect de l'exactitude de tous les renseignements fournis « aux communes urbaines d'Antananarivo » et de la qualité des travaux visés par la CUA (conformité aux règles de l'art) (annexe VII),
- la directrice pour l'autorisation d'action, l'assistance aux travaux et à la sécurité des enfants,
- APM pour le respect des devis et des délais : des membres APM malgaches sur place en relais avec APM France.

IV. Budget :

1. Budget de financement :

| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | | | | | PLAN DE FINANCEMENT | |
|--|-------|-------------------|----------|------------|---------------------|-------|
| Postes | Unité | Coût Unité (€) | quantité | total | quantité | total |
| I TRAVAUX = matériel + main d'oeuvre voir annexe IX | | | | | | |
| Fourniture et pose d'un disjoncteur de tête, modulaire de 32 A | PI | 26 | 1 | 26 | X | X |
| Fourniture et pose de disjoncteur de sécurité (10A/16A) | PI | 21 | 2 | 42 | X | X |
| Câblage général électricité | Fft | 204 | 1 | 204 | X | X |
| Fourniture et pose d'1 piquet de terre de 1,20 cm de Dim | PI | 37 | 1 | 37 | X | X |
| Installation d'1 point lumineuse S.A | PI | 10 | 4 | 40 | x | x |
| Installation d'1 point lumineuse D.A | PI | 11 | 2 | 22 | x | x |
| Fourniture et pose d'une prise de courant avec terre | PI | 10 | 6 | 60 | x | x |
| Fourniture et pose des lampes réglettes de 1,20 cm | PI | 9,25 | 12 | 111 | x | x |
| Fourniture et pose des hublots | PI | 12 | 4 | 48 | x | x |
| TVA 20% | x | x | x | 118 | x | x |
| Sous total | | | | 708 | X | |
| II FRAIS D'ADMINISTRATION | | | | | | |
| -Poste - fournitures -bureautiques | X | X | X | 50 | X | x |
| Sous total | | | | 50 | x | |
| COUT TOTAL | | | | 758 | RESSOURCES | |
| FONDS APM | | X | | X | X | 50 |
| DONS SPONSORING | ET | X | | X | X | x |
| Sous total | | | | x | 50 | |
| TOTAUX | | | | 708 | 50 | |

2. Devis (annexe VI, VII et VIII):

3. Durée des travaux :

Les travaux seront effectués pendant les périodes de vacances scolaires de Noël 2010 sur une durée de 10 jours.

V. Etat actuel de la préparation du projet

1. Durée du projet :

Le projet a débuté en septembre 2010 à réception du devis et se terminera en décembre 2010. Lors de notre mission en automne 2010 nous avons rencontré la Directrice des Affaires Scolaires et des Initiatives Sociales, l'entrepreneur Mr Haja et la directrice de l'école Mme Oliva. Nous avons conclu l'accord oral pour ces travaux.

2. autorisations :

- mairie d'Antananarivo : réponse attendue
- Directrice de l'école EPP : réponse positive
- entreprise effectuant les travaux : début des travaux attendu
- APM : accord devis.

3) paiement des travaux :

Les factures seront soumises à APM à la date d'achèvement des travaux et devront être honorées dans les 5 jours suivant la date de réception et de leur acceptation.

ANNEXE VI

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN DISJONCTEUR

| DESIGNATIONS DES OUVRAGES | U | QTTé | PRIX.U | MONTANT |
|--|-----|------|---------|------------------|
| Fourniture et pose d'un Disjoncteur de tête, modulaire de 32A | U | 1 | 70 000 | 70 000 |
| Fourniture et pose de Disjoncteur de sécurité (10A/16A) | U | 2 | 55 000 | 110 000 |
| Fourniture et pose d'un Coffret pour huit modules, y compris toutes sujétions . | U | 1 | 48 000 | 48 000 |
| Câblage général pour l'électricité, y compris toutes sujétion de mise en œuvre. | Fft | 1 | 550 000 | 550 000 |
| Fourniture et pose d'un piquet de terre de 1,20cm de Dim, y compris toutes sujétions de mise en œuvre. | U | 1 | 100 000 | 100 000 |
| Installation d'un point lumineuse S.A | U | 4 | 27 000 | 108 000 |
| Installation d'un point lumineuse D.A | U | 2 | 30 000 | 60 000 |
| Fourniture et pose d'une prise de courant avec terre, y compris toutes sujétions de pose | U | 6 | 27 000 | 162 000 |
| Fourniture et pose des lampes reglette de 1,20cm, y compris toutes sujétions de pose. | U | 12 | 25 000 | 300 000 |
| Fourniture et pose des Hublots, y compris toutes sujétions de pose. | U | 4 | 32 000 | 128 000 |
| TOTAL DES TRAVAUX hors TVA | | | | 1 636 000 |
| T.V.A 20% | | | | 327 200 |
| TOTAL DES TRAVAUX TTC | | | | 1 963 200 |

Arrêté le présent Devis à la somme de: **UN MILLION NEUF CENT SOIXANTE TROIS MILLE DEUX CENT ARIARY (1.963.200 Ar)**, y compris la valeur ajoutée TVA au taux de 20% pour un montant de: **TROIS CENT VINGT SEPT MILLE DEUX CENT ARIARY (327.200 Ar)**.

Fait à Antananarivo, le 25 Juillet 2010

L'Entrepreneur,



conversion avec un cours actuel de 2700 Ar = 1€

ANNEXE VII



ANNEXE VIII



